

L'ajournement

propose et soutiendra les coopératives afin qu'elles puissent s'occuper des démunis.

• (1740)

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le Président, il y a environ trois semaines, j'étais le conférencier invité à l'assemblée annuelle d'une coopérative. Je me suis souvenu de cette occasion lorsque le député a présenté la motion. Le député de Moncton a aussi fait allusion aux coopératives des industries axées sur les ressources.

J'étais donc à cette assemblée de la coopérative de l'île Fogo. Des centaines de personnes étaient présentes pour prendre connaissance de l'état financier annuel.

Soit dit en passant, cette coopérative exploite quatre ou cinq grandes usines à poisson, ainsi que deux ou trois autres plus petites, selon les années. En d'autres mots, la coopérative compte environ 1 000 employés comme tel; en outre quelque 1 000 pêcheurs y apportent leurs prises.

Tout le monde attendait la présentation de l'état financier. L'industrie des pêches dans l'est du Canada n'entend parler que d'un désastre après l'autre. Les gouvernements, présents et passés, ont dû injecter des centaines de millions de dollars dans de grandes entreprises privées comme Fisheries Products International et d'autres compagnies de poisson.

Les Produits de la mer national limitée oublie parfois que le gouvernement fédéral détient environ 20 p. 100 de l'avoire de cette entreprise, compte tenu de sa participation financière. Des centaines de millions de dollars ont été investis dans ces très grandes compagnies privées afin de leur permettre de survivre et, ainsi, de protéger les emplois des travailleurs.

Il y a trois semaines donc j'étais dans une salle sur une île située au large de la côte est du Canada et j'écoutais la présentation de l'état financier d'une coopérative. J'ai appris que la coopérative n'avait pas perdu d'argent. En fait, elle a réalisé des gains de 1,5 million de dollars dans l'année écoulée, alors que d'autres compagnies se débattent péniblement et que le gouvernement fédéral doit injecter des centaines de millions de dollars dans nos grandes multinationales.

Cette coopérative a fait 1,5 million de dollars l'an dernier sans avoir obtenu d'aide financière, ni cette année, ni l'an passé, ni l'année avant, ni l'autre avant, alors

que toutes les autres compagnies—en fait pas toutes les autres—mais toutes les grandes compagnies et toutes les multinationales étaient soutenues par les contribuables du Canada à coup de centaines de millions de dollars.

Cette coopérative fait concurrence à ces compagnies. Non seulement a-t-elle pu soutenir cette concurrence, mais elle a réalisé des profits. Je dois dire que je suis tout à fait d'accord avec le député de Moncton, selon lequel Co-op Atlantic, dont le siège se trouve dans sa circonscription, est une entreprise remarquable qui exerce son activité dans les quatre provinces atlantiques, qui emploie des centaines de personnes, et qui fournit d'excellents produits dans chacun de ses magasins à Terre-Neuve et dans les Maritimes.

Je suis prêt à faire la promotion de cette entreprise n'importe quand parce que ma mère est membre de cette coopérative. Je connais l'excellent service que celle-ci fournit.

Comme l'a dit le député en présentant sa motion à la Chambre aujourd'hui, les industries axées sur les ressources méritent la présence des coopératives et leur appui. Ah, si seulement le gouvernement fédéral voulait en tenir compte. . . !

Le président suppléant (M. Paproski): Étant donné qu'aucun autre député ne souhaite intervenir, l'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée.

Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'article est rayé du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, le 28 mai, j'ai posé à la ministre associée de la Défense nationale une question qui portait sur les compressions de dépenses pour la défense dont parle ce ministère et sur celles annoncées relativement au matériel.